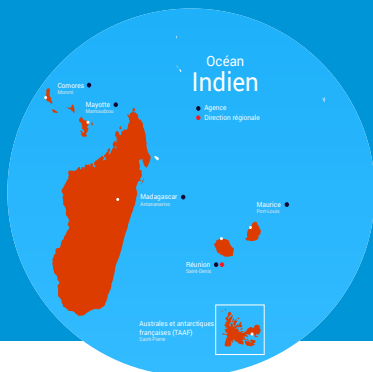




La Direction Régionale
du groupe AFD

pour l'océan Indien



250 projets

financés par l'AFD
depuis 2018

1,7 Md €

engagés par l'AFD
et Proparco depuis 2018

30 %

des engagements
avec un co-bénéfice Climat
à partir de 2021

Climat, biodiversité, risques naturels, économie bleue, santé...

Par-delà leur différence, les îles de l'océan Indien partagent des richesses et sont liées par des enjeux communs de développement plus inclusif et respectueux du capital naturel. Parce que l'accélération des mutations du Monde impose d'agir au niveau régional où chaque territoire trouve intérêt à collaborer, le groupe AFD a renforcé ses capacités d'appuis dans l'océan Indien autour de sa direction régionale.

NOTRE POSITIONNEMENT dans la région Océan Indien

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT | Océan Indien

Agir ensemble pour construire des solutions impactantes au bénéfice de chacun est un enjeu que partagent les territoires de l'Indianocéanie conscients d'appartenir à une **communauté de destins économiques, culturels et sociétaux**.

Lancée en septembre 2018, la direction régionale océan Indien couvre à partir de La Réunion, les agences locales de l'AFD installées à Moroni, Mamoudzou, Antananarivo, Port-Louis et Saint-Denis. Grâce à ses agents répartis sur cinq territoires où ils sont pleinement investis dans leur mission de développement, la direction régionale est **au cœur des partenariats locaux et régionaux** qu'elle suscite ou accompagne pour accentuer les **dynamiques de coopération régionale**.

Le Groupe AFD, avec ses filiales Proparco et Expertise France, se donne les objectifs suivants :

- **Encourager le développement durable** des filières de l'économie bleue, verte, circulaire par une approche écologiquement responsable.
- **Construire des sociétés inclusives** au service des populations.
- Favoriser un cadre de gouvernance publique **plus protecteur**.
- **Accompagner la contribution des îles françaises** de la zone à la dynamique de coopération régionale.



© Vovo Yves BEBE LARSON / AFD



© Ania GRUCA / AFD

La France de l'océan Indien peut agir pour une **transition économique, sociale et sociétale** vers un **modèle plus inclusif** pour les populations, **plus résilient aux effets du changement climatique**, moins polluant et **plus respectueux de la nature et de la diversité biologique**.

Les îles françaises sont un laboratoire dans lequel peuvent émerger et se développer des propositions pour un **nouveau modèle régional de société** axé sur l'épanouissement des populations et la protection du capital naturel.

Dans chacun des états de la zone où il est présent, **le groupe AFD agit, au sein de l'équipe France**, pour orienter l'investissement solidaire français vers l'amélioration des conditions de vie des populations, la préservation des ressources naturelles et les actions d'adaptation et d'atténuation aux effets du changement climatique.

Ces objectifs participent d'un **engagement déterminé en faveur du lien social** qui vise à ce que chaque activité accompagnée contribue au renforcement de la cohésion sociale, à la réduction des inégalités socio-économiques et de genre.

L'action de l'AFD est compatible à 100 % avec l'Accord de Paris, en lien avec la volonté du groupe AFD de soutenir les projets qui s'inscrivent dans une **trajectoire de croissance respectueuse du capital naturel**.

NOTRE ACTION dans le bassin Océan Indien

1

Préserver l'un des 34 Hotspots de biodiversité mondiale

Le bassin de l'océan Indien héberge une **variété exceptionnelle d'espèces endémiques**. L'AFD est engagée dans la protection, la conservation et la valorisation de ce **sanctuaire unique, précieux et fragile**.

A Mayotte et dans les îles éparses, entre 2016 et 2018, l'AFD a contribué à la réalisation d'un **inventaire inédit des récifs coralliens et des stocks halieutiques et participe à leur gestion durable**.

En 2020, il a été décidé de **soutenir la Commission de l'océan Indien (COI) afin de réduire l'exposition au changement climatique** sur les rivages de la zone. Considérant que **la préservation de la biodiversité est aussi un enjeu de développement économique et social** des territoires, l'AFD accompagne le projet « Résilience des écosystèmes côtiers » et ses actions alliant conservation des espaces naturels littoraux (récifs, herbiers, mangroves, forêts littorales, etc.) et développement de filières économiques « durables » au bénéfice des populations.

Avec le Fond français pour l'environnement mondial dont il assure le secrétariat, le groupe AFD apporte à la COI une contribution au projet régional de **lutte contre la prolifération des déchets plastiques, première cause de pollution des océans**.

3

Aider les populations à s'adapter au changement climatique

Les impacts du changement climatique sont une réalité dans les îles de l'océan Indien. L'AFD s'engage pour accompagner les territoires et les populations dans l'adaptation à ces évolutions.

Depuis 2018, les gouvernements de Madagascar, de l'Union des Comores, de Maurice et la COI bénéficient d'un appui de l'AFD à travers la « **Facilité Adapt'action** ». Il s'agit d'améliorer leur **connaissance des impacts et d'intégrer ces enjeux dans leurs politiques publiques**. De nouveaux projets sont ainsi appuyés comme la conservation forestière à Madagascar, le renforcement des services nationaux de météorologie du bassin océan Indien avec l'appui de Météo France et de l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

L'expertise des acteurs à La Réunion est mise à profit pour coopérer :

- A Madagascar, où la ville de Morondava et la Région Réunion travaillent ensemble pour mettre en place des actions urgentes afin d'éviter la dégradation du littoral communal exposé aux vagues.
- A Maurice, où le Ministère de l'énergie et des utilités publiques et l'Assemblée régionale de Rodrigues ont fait appel en 2019 à l'Office de l'eau de la Réunion pour développer un **observatoire de l'eau et améliorer la connaissance et la gestion des ressources**.

2

Protéger les populations vulnérables

Depuis 2008, **les phénomènes naturels** (cyclones, séismes, inondations, volcanisme, sécheresse, glissement de terrains) ont touché **plus de 10 millions de personnes dans la zone**. S'y ajoute **l'impact des épidémies sur la santé humaine et animale**. Les disparités de développement accentuent les vulnérabilités des populations face à ces différentes crises. L'AFD intervient au plan régional dans la prévention et la gestion du risque de catastrophes naturelles et sanitaires.

Depuis 2007, avec le soutien de l'AFD, la COI héberge le **réseau de surveillance épidémiologique et de gestion des alertes (SEGA-One Health)** qui permet un dialogue continu des services sanitaires en santé humaine et animale. Ce réseau a permis de lutter efficacement lors des épisodes de fièvre aphteuse en 2016, de rougeole en 2018 et 2019 et en 2020 lors de la crise Covid.

La plateforme d'intervention régionale de l'océan Indien (PIROI) de la Croix-Rouge française, basée à La Réunion, est un **acteur majeur de la réponse aux risques naturels dans la région**. Avec 7 entrepôts régionaux dotés de matériel humanitaire mutualisé, des formations communes, des ateliers de sensibilisation des populations et bientôt un centre régional d'expertise, de formation et d'innovation dédié à la gestion des risques (le PIROI Center), la PIROI agit en réponse aux catastrophes naturelles et sanitaires.

4

Renforcer les échanges économiques entre les îles

La coopération économique et le développement des échanges sont un **levier de croissance et de lutte contre la pauvreté**. Depuis 2015, la France avec l'AFD est engagée auprès de **l'Union des Chambres de Commerce des îles de l'océan Indien (UCCIOI, désormais Cap Business OI)**, Association régionale représentative des secteurs privés du sud-ouest océan Indien.

Un nouvel appui de l'AFD en 2021 permet de couvrir une partie du plan d'actions 2021-2026 de Cap Business OI. Ce dernier vise à **accélérer la transition économique et écologique régionale**, en promouvant la **transition des modèles de développement, l'intégration des enjeux environnementaux, climatiques et de genre par les acteurs privés**. Il encouragera une régionalisation accrue des chaînes de valeur, la promotion de filières responsables et un dialogue structuré entre acteurs publics, privés et sociétés civiles.

Le groupe Agence française de développement (AFD) est un établissement public qui met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Il finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable.

Climat, biodiversité, paix, éducation, urbanisme, santé, gouvernance, culture... Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets à fort impact social et environnemental dans 115 pays et les Outre-mer français. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD).



© Isabelle Bonillo / AFD

DIRECTION REGIONALE OCEAN INDIEN
Comores, Madagascar, Maurice, Mayotte, Réunion, Seychelles, TAAF

Directeur régional : Marc DUBERNET
44 rue Jean Cocteau - BP 20026
97471 Sainte Clotilde cedex
Tél : +262 262 90 00 90
afdsaintdenis@afd.fr

AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT
5, rue Roland Barthes
75012 Paris – France

 afd.fr
 facebook.com/AFDOfficiel
 twitter.com/AFD_France
#MondeEnCommun